



Conseil économique et social

Distr. générale
24 février 2015

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

Quatrième session

Bangkok, 25-27 mars 2015

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

Initiatives régionales: statistiques de l'environnement

Une approche stratégique pour l'amélioration des statistiques de l'environnement en Asie et dans le Pacifique

Note du secrétariat**

Résumé

Un certain nombre de manifestations internationales récentes, et tout particulièrement la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ont souligné la nécessité de statistiques intégrées pour mieux mettre en lumière les aspects complexes et multidimensionnels du développement. Les consultations sur la formulation d'objectifs et de cibles de développement durable, qui ont été recommandées par la Conférence, ont fait apparaître un certain nombre de problèmes de mesure statistique, souvent en rapport avec les cibles proposées concernant deux des trois piliers du développement durable ou même les trois.

Faisant écho à ces consultations mondiales, un certain nombre de séminaires, réunions d'expert et ateliers sur les statistiques de l'environnement qui ont eu lieu dans la région Asie-Pacifique au cours des deux années écoulées ont montré qu'il existait une demande croissante à l'échelon national pour une intégration plus poussée des données environnementales dans les systèmes statistiques.

Dans le même esprit, la Réunion du Groupe d'experts sur les statistiques et données pour le Programme de développement de l'après-2015: Incidences pour la collaboration régionale en matière de statistique en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok les 9 et 10 décembre 2014, a souligné la nécessité d'approches plus intégrées pour améliorer les capacités statistiques. Elle a fait valoir en particulier l'importance d'arrangements institutionnels qui aideraient les bureaux nationaux de statistique à assumer la direction de la coordination du système statistique national. Elle a également demandé que l'on mette davantage l'accent sur l'application de normes et directives statistiques pouvant constituer un cadre permettant d'organiser l'intégration.

À l'issue de cette décision et compte du tenu du fait que les dirigeants des systèmes statistiques nationaux, membres du Comité, sont bien placés pour édifier

* E/ESCAP/CST(4)/L.1.

** La soumission tardive du présent document est due à la nécessité d'y faire figurer les questions soulevées lors des débats les plus récents consacrés aux programmes de développement pour l'après-2015, en particulier les recommandations du Groupe d'experts sur les statistiques et données pour le programme de développement pour l'après-2015, et celles du Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable, institué par le Secrétaire général.

l'intégration institutionnelle et méthodologique à l'échelon national, le présent document propose que les mesures prises pour renforcer les statistiques de l'environnement dans la région mettent l'accent sur des statistiques intégrées. Une telle approche s'appuierait sur un certain nombre d'initiatives existantes et exploiterait les directives et normes statistiques mondiales élaborées récemment telles que le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le Système de comptabilité environnementale et économique. L'un et l'autre insistent sur le fait qu'il est capital de répondre aux demandes analytiques en améliorant la capacité d'intégration de l'information provenant de l'ensemble du système statistique national.

Le Comité est invité à examiner et approuver l'approche proposée et à donner des directives pour son application.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	2
II. La complexité des enjeux politiques et les nouvelles demandes de statistiques.....	3
A. Besoins statistiques et options politiques	4
B. Cadres statistiques pour l'intégration	4
III. Défis et opportunités pour l'amélioration des statistiques de l'environnement en Asie et dans le Pacifique	5
A. Sujets prioritaires, défis et modalités de collaboration.....	6
IV. Améliorer les statistiques de l'environnement en Asie et dans le Pacifique: pour une approche modulaire, complémentaire et adaptée aux politiques.....	7
A. Compléter les initiatives existantes	7
B. Une approche modulaire.....	8
C. Le rôle du Comité.....	9
V. Questions à examiner	10

I. Introduction

1. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue en juin 2012, a marqué une étape importante dans l'augmentation de la demande de statistiques intégrées sur l'environnement, l'économie et le développement social.

2. La Conférence a réaffirmé un engagement mondial en faveur du développement durable, considérant les politiques de l'économie verte comme un instrument pour la réalisation du développement durable, et l'environnement naturel comme un élément central du bien-être humain. Elle a créé une dynamique pour l'amélioration des capacités de production et d'analyse des statistiques de l'environnement et pour l'élaboration de mesures du progrès ne se limitant pas à la prise en compte de la production intérieure brute. Elle a également prié l'Organisation des Nations Unies d'élaborer un ensemble d'objectifs de développement durable qui ferait suite aux Objectifs du Millénaire pour le développement après 2015.

3. En décembre 2012, le Comité de statistique a débattu de la capacité de production des statistiques de l'environnement dans la région, tout en gardant à l'esprit l'évolution mondiale¹.

4. Le Comité a souligné qu'il importait que les systèmes statistiques nationaux améliorent leur capacité de production et de diffusion des statistiques environnementales de base. Tout en notant que les pays de la région en étaient à des stades différents de développement dans la production de statistiques de l'environnement, le Comité a souligné qu'il convenait de développer d'urgence la connaissance des méthodologies internationales existantes et émergentes, ainsi que des normes et directives convenues, telles par exemple que le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le Système de comptabilité environnementale et économique. Comme les pays continueraient à faire face à différents types de problèmes environnementaux, le Comité a reconnu également la nécessité de faire preuve de souplesse dans la démarche tendant à renforcer les statistiques de l'environnement. Il a recommandé que le Bureau étudie, avec l'appui du secrétariat, l'élaboration d'une stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques de l'environnement.

5. Le présent document vise à faciliter les délibérations et décisions du Comité concernant une stratégie régionale pour le renforcement des statistiques de l'environnement, compte tenu du fait que le nouveau programme de développement pour l'après-2015 insiste sur la nécessité de faire davantage pour produire des statistiques à l'appui de l'analyse des rapports existant entre les trois piliers du développement durable, de manière à permettre une prise de décision bien informée.

II. La complexité des enjeux politiques et les nouvelles demandes de statistiques

6. Le rapport de synthèse du Secrétaire général sur le programme de développement pour l'après-2015 « La dignité pour tous d'ici à 2030: éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète » déclare ce qui suit²:

Le programme de développement durable doit reposer sur des solutions économiques, environnementales et sociales intégrées. Sa force réside dans les liens unissant ses différents aspects. Cette intégration offre la base de modèles économiques au service des peuples et de l'environnement; de solutions environnementales qui contribuent au progrès; d'approches sociales qui favorisent le dynamisme économique et permettent la préservation et l'utilisation durable du patrimoine environnemental, ainsi que le renforcement des droits de l'homme, de l'égalité et de la viabilité. Pour que les transformations puissent avoir lieu à grande échelle, il faudra s'attaquer à tous les objectifs comme à un tout cohérent et intégré.

7. Parmi différents intrants, le rapport de synthèse tient compte des objectifs et cibles de développement durable qui ont été proposés par le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement durable, créé en janvier 2013 pour suivre les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

¹ E/ESCAP/CST(3)/17.

² A/69/700, para. 82.

A. Besoins statistiques et options politiques

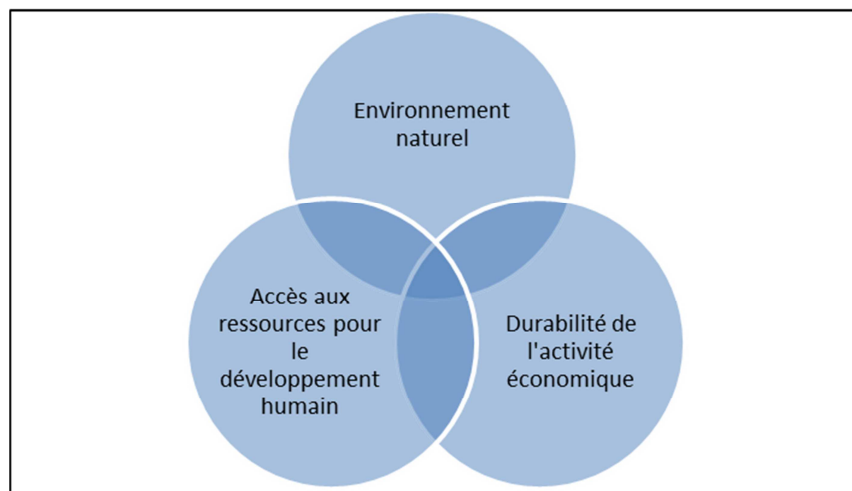
8. En août 2014, le Groupe de travail ouvert a proposé 17 objectifs de développement durable, accompagnés chacun de cibles, pour le programme de développement de l'après-2015³. Cette proposition entraîne de nouveaux besoins de statistiques de l'environnement, notamment pour concilier les données en provenance de multiples sources qui permettront de procéder à une analyse intégrée des perspectives économiques, sociales et environnementales.

9. La demande de statistiques intégrées est inhérente aux cibles associées à la quasi-totalité des objectifs de développement durable proposés. Ainsi, les objectifs de développement durable s'accompagnent de cibles concernant l'accessibilité des ressources naturelles ou bien la durabilité et l'efficacité des flux d'intrants entre l'environnement et la société. Cette dualité est particulièrement évidente dans l'objectif six, relatif à l'eau et à l'environnement, et dans l'objectif sept, relatif à l'énergie, leurs cibles ayant pour effet de rendre compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux de l'utilisation des ressources naturelles.

10. La figure ci-après illustre ces dimensions du développement. Les zones de chevauchement sont d'importance fondamentale pour les statistiques de l'environnement, et une approche stratégique du renforcement des statistiques de l'environnement en Asie et dans le Pacifique doit tenir compte du fait que nombre de demandes de statistiques liées à des options politiques correspondent à la zone d'intersection de deux ou trois des cercles de la figure ci-après.

Figure

De nombreuses cibles du développement durable sont formulées pour permettre de saisir le progrès du développement dans les différentes dimensions du développement durable



B. Cadres statistiques pour l'intégration

11. La nécessité de statistiques intégrées ressort également des six composantes du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, de son ensemble de statistiques environnementales de base

³ A/68/970.

et des principes d'organisation du Système de comptabilité environnementale et économique.

12. Bien que le Système de comptabilité environnementale et économique et le Cadre pour le développement des statistiques environnementales présentent des différences de portée et d'objectifs, les deux systèmes mettent le même accent sur l'intégration des différentes sources de données et sur la qualité de l'environnement naturel en tant qu'élément fondamental d'un système plus vaste pour le suivi du développement durable.

13. Si le Cadre pour le développement de statistiques environnementales, le Système de comptabilité environnementale et économique et d'autres cadres et directives qui ont été adoptés par la Commission de statistique au cours de la décennie écoulée sont examinés dans cette perspective, on constate qu'ils correspondent à une tendance générale pour la facilitation d'analyses de plus en plus intégrées. Ainsi, les Recommandations internationales pour les statistiques de l'eau et de l'énergie, qui ont été approuvées par la Commission de statistique respectivement en 2010 et 2011, recommandent les unes et les autres l'utilisation de la classification des activités économiques utilisée pour les statistiques économiques (à savoir la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique) comme instrument pour organiser les statistiques pertinentes sur les flux de ressources énergétiques et hydrauliques. Cette recommandation a été renforcée par l'adoption du Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique et du Cadre pour le développement des statistiques environnementales.

III. Défis et opportunités pour l'amélioration des statistiques de l'environnement en Asie et dans le Pacifique

14. Suite aux décisions prises par le Comité à sa troisième session, un certain nombre de manifestations ont été organisées dans la région pour permettre l'échange de connaissances et l'examen de questions potentiellement prioritaires pour le développement des statistiques environnementales en réponse aux besoins existants et émergents liés à des options politiques.

15. C'est ainsi qu'ont été organisées notamment: a) la Réunion du Groupe régional d'experts sur les statistiques de l'environnement, tenue en décembre 2013⁴, conçue selon la version de 2013 du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et chargée de définir les domaines prioritaires; b) un atelier, sur le thème Estimation et Comptabilité pour l'environnement dans la région Asie-Pacifique, organisé à l'intention des décideurs et gestionnaires, qui s'est tenu en octobre 2013,⁵ et qui a débattu des besoins de recherche et de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique; c) la neuvième réunion, tenue en juin 2014, du Groupe de travail sur les statistiques du Programme spécial pour les économies de l'Asie centrale⁶, qui a porté surtout sur le système de comptabilité environnementale et économique; et d) un atelier sur les indicateurs de l'économie verte, organisé

⁴ Rapport disponible à l'adresse: www.unescap.org/events/expert-group-meeting-strategies-improving-environment-statistics-asia-and-pacific.

⁵ Résumé vidéo à l'adresse: https://www.youtube.com/watch?v=-TWvN_FtLrs&index=3&list=PLbm357817J3cbPbjmJISr97a9UmOMkMUW.

⁶ Rapport disponible à l'adresse: www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.57/2014/9th_SPECA_PWGS_report_FINAL_EN.pdf.

conjointement à Bangkok par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Division du statistique de l'ONU en janvier 2015.

16. Toutes ces réunions ont indiqué que l'intérêt et la demande sont en rapide augmentation dans la région pour des statistiques actuelles et intégrées sur l'environnement permettant d'évaluer les interdépendances entre les trois piliers du développement durable, sous l'effet des politiques nationales et des débats tenus à l'échelle mondiale.

17. Bien souvent, de grandes quantités de données importantes sont recueillies par les autorités nationales et locales. Toutefois, certains bureaux nationaux de statistique n'en sont qu'au stade préliminaire de la planification stratégique permettant l'intégration des données environnementales dans les systèmes nationaux, cette tâche relevant des départements de statistiques économiques ou d'autres instances. Dans l'ensemble, un grand nombre d'États membres de l'Asie et du Pacifique ne parviennent pas encore à appliquer les nouvelles directives mondiales pour l'intégration d'une perspective environnementale dans les statistiques officielles, qui ont été adoptées par la Commission de statistique, notamment aux fins du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et du Système de comptabilité environnementale et économique.

A. Sujets prioritaires, défis et modalités de collaboration

18. À la Réunion du Groupe d'experts régional sur les statistiques de l'environnement, les participants ont présenté un certain nombre de sujets jugés prioritaires pour le développement statistique dans la région, en particulier s'agissant des statistiques sur l'utilisation des ressources naturelles, telles que l'énergie, l'eau, le bois et les ressources halieutiques; les émissions de gaz à effet de serre et d'autres statistiques relatives aux changements climatiques; la couverture terrestre et l'utilisation du sol; les catastrophes; le traitement des déchets; l'économie verte; et la qualité de l'air et de l'eau.

19. Les experts ont souligné que la coordination à l'échelon national représente un défi général pour les systèmes nationaux de statistique de l'ensemble de la région, notamment du fait qu'elle fait intervenir les statistiques de l'environnement, qui requièrent la participation d'un grand nombre d'organisations et de domaines d'expertise. Les classifications, définitions et normes de mesure concernant l'environnement ne sont pas appliquées de manière cohérente dans les différents départements du service public, parfois faute de coordination, mais aussi parce que les données sont recueillies à des fins différentes. Pour remédier à cette situation, il importe d'utiliser de nouveaux mécanismes de coopération et de partage des données, et des concepts, définitions et méthodes uniformes; il faut aussi désigner des institutions chefs de file chargées d'assumer le rôle de coordonnateurs afin que les statistiques puissent être établies et les indicateurs nationaux calculés de manière régulière et cohérente.

20. En outre, le manque de ressources, notamment de connaissances techniques et de personnel ayant une bonne connaissance des questions environnementales et des moyens de prendre des mesures dans ce domaine ont été cités indiqués comme l'un des principaux obstacles à l'amélioration des statistiques environnementales. Une action plus vigoureuse de promotion, faisant valoir l'importance de l'investissement dans les statistiques officielles sur l'environnement, est nécessaire pour renforcer la visibilité de ce problème tant dans les institutions nationales que dans les institutions internationales.

21. On a reconnu que les initiatives internationales existantes représentent un bon point de départ pour l'élaboration d'une stratégie régionale et que la collaboration et le partage d'information entre sur ces initiatives devrait constituer une priorité. La présentation de ces initiatives, y compris les normes et cadres statistiques existants et leurs interactions et liens avec les concepts utilisés dans les politiques nationales de développement durable, pourrait être utilisée pour étayer une telle stratégie.

22. L'application modulaire et ciblée du Système de comptabilité environnementale et économique a été suggérée comme stratégie pour répondre aux demandes et les hiérarchiser, en particulier s'agissant des statistiques sur l'utilisation des ressources. De plus, on a estimé que le partage d'expérience et des bonnes pratiques de la région dans le cadre de réseaux informels d'experts sur des sujets prioritaires pourrait constituer une modalité de collaboration régionale. Les sujets et indicateurs, pour lesquels le principal problème consiste à mieux utiliser les données existantes, pourraient être recensés grâce à une telle collaboration. En outre, des directives pourraient être élaborées sur les moyens d'utiliser les données disponibles pour combler les lacunes de l'information nationale et internationale.

23. Le matériel didactique et les manuels de compilation devraient être complétés par une assistance ciblée en matière de renforcement des capacités. Les experts ont également suggéré qu'en plus de l'assistance technique l'on mette l'accent sur la formation en matière de planification stratégique et de promotion des statistiques environnementales afin d'appuyer l'application efficace du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et du Système de comptabilité environnementale et économique. On a insisté sur le fait que les activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques de l'environnement doivent faire intervenir du personnel de nombreux bureaux nationaux, en particulier les ministères de l'environnement et les bureaux nationaux de statistique.

IV. Améliorer les statistiques de l'environnement en Asie et dans le Pacifique: pour une approche modulaire, complémentaire et adaptée aux politiques

24. Compte tenu des faits récents à l'échelle mondiale et des débats précités sur les statistiques de l'environnement au niveau régional, il est évident que la demande de statistiques environnementales intégrées induite par les politiques va croissant et que des normes et cadres statistiques ont été mis au point, mais que l'exécution affiche un certain retard. Il est évident aussi qu'il existe déjà un certain nombre d'initiatives mondiales et régionales pour l'amélioration des statistiques de l'environnement et que les organisations nationales et internationales les mieux placées pour faire fonction de chefs de file varient selon la question ou le sujet relatif à l'environnement dont il est traité.

A. Compléter les initiatives existantes

25. Comme on l'a fait observer lors de manifestations récentes, la collaboration régionale en matière de statistiques de l'environnement devrait compléter les initiatives existantes qui sont extraordinairement diverses tant par leur sujet que dans leurs modalités d'application et leur objectif. On en trouvera ci-après quelques exemples:

a) Le Groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles, créé par la Commission de statistique pour améliorer la disponibilité de statistiques présentant une importance particulière pour le secteur minier, en tenant compte des directives internationales existantes;

b) Le Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales 2013-2017, mis en œuvre sous les auspices du Comité et de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique;

c) Le Programme régional sur les statistiques économiques, qui inclut les ressources naturelles dans son ensemble de statistiques économiques de base, et qui a été approuvé par la Commission et est mis en œuvre sous l'égide du Comité;

d) L'Organe stratégique consultatif pour la modernisation des processus et services statistiques créé par le Comité, qui a pour objectif spécifique d'accroître l'efficacité de la gestion de l'information au sein des systèmes statistiques nationaux;

e) Le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, créé en 2014 par la Commission pour travailler à l'élaboration d'une série de statistiques relatives aux catastrophes⁷;

f) Le Partenariat interinstitutions pour une action sur l'économie verte, qui met l'accent sur les thèmes intersectoriels et opère avec une certaine souplesse par rapport aux priorités sectorielles nationales, mais qui devrait apporter des résultats relativement précis aux fins de l'analyse des politiques.

26. Les initiatives précitées sont dirigées par des organisations nationales ou internationales travaillant dans la région Asie-Pacifique et leurs orientations sont considérées comme prioritaires pour les bureaux de statistiques nationaux intéressés. La coopération pour l'amélioration des statistiques de l'environnement sous l'égide du Comité est de nature à avoir un impact plus profond et plus durable sur les capacités statistiques des États membres grâce à des partenariats avec ces initiatives. De tels partenariats permettraient d'étudier et de mettre au point des directives détaillées portant sur des sujets ou thèmes économiques, sociaux et environnementaux qui ont été formellement reconnus comme prioritaires sur le plan statistique par tous les pays ou groupes de pays de la région.

B. Une approche modulaire

27. Les débats qui ont eu lieu récemment dans la région ont bien montré que les ressources devraient aller en priorité à la production durable de séries chronologiques associée à des améliorations régulières de la qualité des données. La priorité ainsi accordée correspond aux Recommandations mondiales pour l'application du Système de comptabilité environnementale et économique⁸ qui ont été élaborées par le Comité d'experts sur la comptabilité environnementale et économique et qui envisagent une approche flexible et modulaire en matière d'exécution, sur la base d'une auto-évaluation des besoins d'information ainsi que des disponibilités et de la qualité des données, dans le cadre d'une approche progressive. L'approche modulaire représente un moyen pragmatique de répondre à des attentes

⁷ E/ESCAP/CST(4)/7

⁸ <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc14/BG-UNCNEEA-Implementation.pdf>.

croissantes pour une meilleure disponibilité de statistiques sur les flux de ressources naturelles en rapport avec l'activité économique et sociale, et de surveiller la situation et la qualité de l'environnement en réponse aux priorités de développement économique et social de chaque pays.

28. Une approche modulaire comporte à l'échelon national la mise en œuvre progressive de directives internationales, à commencer au niveau de secteurs, modules ou éléments jugés prioritaires dans les auto-évaluations. L'appui régional pourrait être rendu prioritaire et accéléré par des partenariats avec les groupes et initiatives portant sur des secteurs ou thèmes environnementaux spécifiques qui travaillent déjà en Asie et dans le Pacifique.

C. Le rôle du Comité

29. Comme on l'a vu à la section II ci-dessus, les objectifs du développement durable et les politiques nationales qui mettent l'accent sur les économies vertes et autres concepts intégrés créent pour les systèmes statistiques une large gamme de nouvelles demandes. Pour être bien adapté aux besoins des politiques, un programme de statistiques environnementales doit être conçu pour fournir davantage de statistiques désagrégées et en particulier permettre une meilleure intégration des statistiques provenant de sources multiples – lesquelles sont diffusées par l'intermédiaire de nombreux organes publics – afin de répondre à la demande d'indicateurs dans les divers domaines statistiques ou selon les piliers du développement durable.

30. Les statistiques environnementales offrent donc un bon exemple des défis et opportunités liés au développement des capacités statistiques grâce à une meilleure intégration des systèmes statistiques. Le rôle des bureaux nationaux de statistique dans l'intégration des données provenant de différents organismes au sein du système statistique national varie à l'intérieur de la région. Il n'y a donc pas de solution généralement applicable aux problèmes de la coordination entre les sources de données, ou de l'adoption de dispositions institutionnelles appropriées ou encore d'un cadre législatif pour la compilation des données provenant de sources multiples. Cependant, il existe des difficultés techniques communes à tous les pays et il existe aussi des directives internationalement convenues pour les résoudre.

31. Les possibilités d'apporter de la valeur ajoutée au développement de la capacité statistique grâce à la collaboration régionale sont liées à l'application nationale des normes internationales, y compris l'élaboration de directives complémentaires et d'instruments de promotion, le partage de données d'expérience, la formation et d'autres modes d'appui technique et directif.

32. En tant qu'organe comprenant les chefs des bureaux nationaux de statistique, le Comité est bien placé pour examiner les difficultés associées à l'amélioration de l'intégration des systèmes statistiques. Il peut appuyer collectivement l'action ainsi engagée en favorisant l'échange régional de bonnes pratiques et l'élaboration de manuels et autres instruments analytiques en étroite partenariat avec les initiatives existantes. L'élaboration et l'application de classifications types dans toutes les institutions à l'échelon du système statistique national et l'apport d'un appui analytique et d'un soutien pour une utilisation plus poussée des données existantes devraient être au cœur d'un tel programme d'intégration.

33. L'objectif ultime de l'approche modulaire et complémentaire suggérée est de renforcer la capacité d'analyse portant sur les problèmes

intersectoriels de développement. Cet objectif devrait être poursuivi en améliorant la cohérence des normes appliquées dans toutes les instances des systèmes statistiques nationaux, ce qui aurait pour effet de permettre une meilleure utilisation conjuguée des données de différentes sources et de renforcer le rôle coordonnateur du bureau national de statistique. Pour le succès d'une telle approche, il est essentiel qu'il existe au niveau régional une étroite collaboration avec les institutions spécialisées, ainsi qu'une approche systémique à l'échelon national.

V. Questions à examiner

34. Le Comité est invité à approuver l'approche proposée pour renforcer les statistiques de l'environnement dans la région, et en particulier:

a) La proposition selon laquelle l'action régionale en faveur de l'amélioration des statistiques de l'environnement devrait être centrée sur l'intégration des statistiques autour des piliers du développement durable de manière à permettre aux systèmes nationaux de statistique de mieux répondre à la demande s'agissant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs convenus aux niveaux national et international en matière de développement durable;

b) L'approche modulaire proposée et la priorité accordée à des secteurs ou modules spécifiques, compte dûment tenu des priorités politiques nationales et régionales;

c) L'approche du partenariat proposée, exploitant les travaux des groupes ou initiatives existants en vue d'obtenir un meilleur résultat global.

35. Le Comité est invité en outre à donner ses directives pour la mise en œuvre de l'approche suggérée, y compris les mesures et modalités nécessaires à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'exécution pour la région.
